



## Montant pension alimentaire

Par **fred1969**, le **12/07/2015** à **07:46**

bonjour,

Ma femme a demandé le divorce et la garde de nos 2 enfants.  
Son avocat a évoqué une pension alimentaire de 550€/ mois,  
que je trouve abusive dans le sens où je suis actuellement  
au chômage et perçois seulement 1300€ par mois.

J'ai vu sur le web que la 'table de référence pour fixer les pensions alimentaire en 2015' était  
pour un salaire de 1300€ de l'ordre de 90€ par enfant...

Mais en réalité quel montant maximum selon vous me sera t il demandé lors du jugement ?

Merci par avance.